



Ville de Mont-Saint-Hilaire

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Pour diffusion immédiate

Zone A-16 : c'est le moment de s'exprimer sur le plan particulier d'urbanisme

La Ville de Mont-Saint-Hilaire convie ses citoyens le 24 mai

Mont-Saint-Hilaire, le 13 mai 2022 – Les Hilairemontoises et les Hilairemontois sont invités, le 24 mai prochain, de 19 h à 22 h, à participer à la séance de consultation publique sur le projet de modification du Plan d'urbanisme durable (PUD) et plus particulièrement sur le Plan particulier d'urbanisme (PPU) et les règlements qui encadreront l'aménagement et le développement de la zone A-16. Lors de cette soirée, les citoyennes et les citoyens pourront s'exprimer sur le PPU et les règlements dont l'adoption est prévue lors de la séance publique du conseil municipal du 6 juin 2022.

Afin de favoriser la participation du plus grand nombre à cette consultation, celles et ceux qui ne pourraient y prendre part en personne, la Ville de Mont-Saint-Hilaire les invite à lui faire parvenir leurs mémoires au plus tard le 24 mai prochain. Une section sera accessible sous peu à cet effet sur le site notremsh2035.com. Sur place, les participantes et les participants pourront s'exprimer. La durée des interventions a été fixée à 5 minutes chacune, incluant les réponses, et ce, afin de donner une chance égale à toutes et à tous de s'exprimer sur ce dossier important pour la communauté hilairemontoise.

La parole étant réservée aux citoyennes et aux citoyens de la ville, les élus et élues seront les auditrices et des auditeurs attentifs de cette rencontre. Les fonctionnaires responsables, qui ont élaboré ce PPU, seront également présents, sur place, afin de répondre aux questions techniques qui pourraient être soulevées.

« Il s'agit d'une occasion pour les Hilairemontoises et Hilairemontois de s'exprimer ouvertement sur ce PPU et les règlements que nous avons élaborés avec le souci d'atteindre l'équilibre entre les contraintes fixées par les tribunaux et la volonté d'aménager un secteur qui permettra de mettre en valeur et protéger le caractère distinctif du Chemin de la Montagne ainsi que les milieux naturels existants », a déclaré le maire de Mont-Saint-Hilaire, Marc-André Guertin.

À propos de la Ville de Mont-Saint-Hilaire

Mont-Saint-Hilaire est une ville de plus de 19 200 citoyens. Ville de nature, d'art et de patrimoine, elle est fière de ses valeurs de développement durable, qu'elle manifeste notamment en protégeant et en préservant ses milieux naturels. Mont-Saint-Hilaire est aussi un lieu incontournable de l'activité artistique et touristique de la Vallée-du-Richelieu et possède un riche patrimoine historique et culturel.

- 30 -

Source : Ville de Mont-Saint-Hilaire
Information : Services aux citoyens et communications
communications@villemsh.ca